

Lorient Agglomération Express

La lettre d'information de Lorient Agglomération

ÉVÈNEMENT

LE TOUR DE BRETAGNE S'ÉLANCERA DE LORIENT LA BASE



La 53^e édition du Tour de Bretagne, une épreuve inscrite au calendrier de l'Europe tour de l'Union cycliste internationale (UCI) prendra son départ jeudi 25 avril depuis Lorient La Base, devant la Cité de la Voile Éric Tabarly. Pour cette première étape, le peloton composé de 24 équipes dont 9 françaises passera par Larmor-Plage, la route des plages de Plœmeur, Guidel, Pont-Scorff, Plouay, Inguiniel, Bubry, Lanvaudan et Calan pour une arrivée sur un circuit final autour d'Inzinzac-Lochrist.

Cette épreuve, dont Lorient Agglomération est partenaire, traversera durant sept jours les quatre départements bretons ainsi que la Loire-Atlantique. Le peloton du Tour de Bretagne, au sein duquel se révèlent fréquemment de futurs talents du cyclisme, parcourra ainsi 1159 kilomètres. Le départ de la 3^e étape aura également pour cadre l'Agglomération avec une installation du village samedi 27 avril face à la Citadelle de Port-Louis, avant que les coureurs se dirigent vers les côtes et vallons de Guégon.

Les retombées économiques et médiatiques pour Lorient Agglomération ne seront pas négligeables, en témoignant notamment les retransmissions

télévisées de l'épreuve sur France Télévisions et l'Équipe 21 au cours des éditions précédentes et également les couvertures presse (Ouest-France, Le Télégramme, France Bleu, Direct Vélo...). Cette course organisée à 100% par des bénévoles est une belle vitrine du cyclisme en Bretagne et véhicule les valeurs d'un sport d'équipe de courage, de dépassement de soi et accessible à tous.

JEUDI 25 AVRIL

Lorient / Inzinzac-Lochrist

10h : ouverture du village à Lorient La Base

12h30 : départ

15h30 : arrivée sur le circuit final à Inzinzac-Lochrist

SAMEDI 27 AVRIL

Port-Louis / Guégon

10h : ouverture du village devant la citadelle

12h05 : départ face à la Citadelle

53^e TOUR DE BRETAGNE

Du 25 avril au 1^{er} mai

tourdebretagne.fr

BRÈVES

HABITAT

LOUER SON LOGEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ

L'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) et Lorient Agglomération propose un nouveau dispositif qui permet de sécuriser et simplifier la relation entre un bailleur et un locataire grâce à l'intervention d'une agence immobilière à vocation sociale. En contrepartie d'un plafonnement du loyer, le bailleur bénéficie d'un abattement fiscal équivalent à 85% de ses revenus locatifs, d'une garantie de paiement de ses loyers, de la gestion par un tiers et d'une prime de 1000 euros de la part de l'ANAH et de la part de Lorient Agglomération. Si vous êtes intéressé par ce dispositif, vous pouvez contacter l'Espace Info Habitat (EIH) au numéro vert 0 800 100 601.

APPLI RANDO

UN PARCOURS SPÉCIAL HYDROPHONE

À l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de musiques actuelles Hydrophone, Lorient Agglomération a intégré dans son appli mobile Rando Bretagne une balade urbaine originale sur Lorient. L'artiste graveur Jean-Baptiste Cautain-Meliani a réalisé un parcours baptisé Sud-Sud-Ouest de 6 km depuis la salle du Manège jusqu'au site de Lorient La Base en « croquant » la rue (maisons, commerces, voirie...). Au final, 80 dessins et l'enregistrement des bruitages ambiants ponctuent cette balade décalée. Le travail artistique donne un regard singulier sur la ville de Lorient et invite le promeneur à regarder en dehors du cadre.

DÉCHÈTERIE

UN SERVICE HARMONISÉ ET RATIONNALISÉ



Depuis le 1^{er} avril, les jours d'ouverture des déchèteries gérées par Lorient Agglomération (exceptés Groix, Bubry et Plouay) sont harmonisés afin d'offrir un service mieux adapté aux usagers tout en rationalisant les coûts d'exploitation. Elles fonctionneront également selon une amplitude horaire identique, sans distinction de périodes été/hiver. Le but est de rééquilibrer l'ouverture des déchèteries sur la semaine tout en maintenant une pleine ouverture le samedi, jour le plus fréquenté. Le lundi, quatre déchèteries réparties sur le territoire resteront ouvertes. Du mardi au vendredi, en moyenne sept déchèteries seront accessibles. Les déchèteries de tous les sites seront fermées le dimanche, jour qui ne représente que 5% de la fréquentation totale.

Renseignements : www.lorient-agglo.bzh
rubrique « vos services/déchets »

EMPLOI

LA MISSION LOCALE DÉMÉNAGERA AVANT L'ÉTÉ



Lorient Agglomération a lancé les travaux des futurs bureaux de la Mission Locale - Réseaux pour l'emploi du Pays de Lorient, qui s'installera dans le bâtiment de la gare de Lorient Bretagne Sud cet été. La nouvelle adresse offrira une superficie de 800 m² répartis sur deux étages. Le premier plateau sera dédié à l'accueil du public avec neuf espaces pour les entretiens individuels, un « Lab » pour les ateliers du numérique, des tablettes ainsi que deux salles de réunion. Le second, sera réservé à la partie administrative de la Mission Locale avec des bureaux organisés en différents espaces ouverts. Cette opération représente un investissement de plus d'un million d'euros réparti entre Lorient Agglomération (62%), la Région Bretagne (27%) et le Conseil départemental du Morbihan (11%).

TENNIS DE TABLE

HENNEBONT EN FINALE EUROPÉENNE

La Garde du Vœu Hennebont tennis de table (GVHTT) s'est qualifiée pour la finale de la coupe ETTU, l'équivalent de la Ligue Europa en football, en battant les Portugais du Sporting. L'équipe pro disputera début mai la finale contre les Allemands de Saarbrücken. Un moment historique après trois éliminations en demi-finales sur la scène européenne (2005, 2009, 2012). C'est aussi un pari réussi pour Lorient Agglomération qui soutient le club depuis plus de dix ans. À noter par ailleurs qu'au 3 avril, Hennebont était leader du championnat de Pro A.

AGENDA

Mardi 9 avril
Inauguration de la station
d'épuration de Guidel

Jeudi 25 avril
Lancement projet Territoire économe
en ressources
Maison de l'Agglomération

Départ Tour de Bretagne Cycliste
Lorient La Base

INTERVIEW



THÉRÈSE THIÉRY,
vice-présidente chargée
de l'enseignement
supérieur, de l'innovation et
de la société numérique.

« LE NUMÉRIQUE DOIT ÊTRE AU CŒUR DE TOUS NOS PROJETS »

Pourquoi avoir initié un schéma territorial du numérique ?

Il est évident qu'aujourd'hui le numérique s'impose dans la vie des entreprises, des collectivités, des citoyens. On ne s'en rend pas toujours compte, mais cette transformation a tissé un nouvel environnement, créé une nouvelle façon de vivre notre quotidien au cœur d'une société plus connectée. Demain, le numérique doit acquérir le même statut que le développement durable. Il doit être présent dans toutes

nos actions, tous nos projets comme le sont aujourd'hui la prise en compte de l'environnement ou le plan climat. Aussi, pour créer une dynamique sur le territoire, Lorient Agglomération a décidé d'être l'une des premières agglomérations de France à se doter d'un schéma territorial du numérique (STN). C'est bien le schéma de tout le territoire qui définit un espace de projets et associe tous les acteurs.

On parle souvent de fracture numérique. Existe-t-elle sur notre territoire ?

Il est indéniable que Lorient Agglomération est confrontée à un territoire à plusieurs vitesses numériques, ne serait-ce qu'en matière d'infrastructures. L'accès au haut débit et à la fibre n'est pas la même en cœur d'agglomération que dans certaines zones dites rurales. Certaines communes ne seront ainsi desservies en très haut débit qu'à compter de 2030. Cependant, Lorient Agglomération a contribué à réduire cette fracture numérique en développant un réseau de fibres d'environ 100 km au profit d'établissements publics (mairies, écoles, collèges, université) ou d'opérateurs qui peuvent

ainsi proposer leurs offres aux entreprises. L'Agglomération a également pris des initiatives en matière de service numérique avec la dématérialisation des marchés publics ou le lancement prochain d'une application citoyenne baptisée *Lorient mon Agglo*.

Quels sont les atouts du territoire dans cette révolution numérique ?

Un premier diagnostic réalisé sur l'économie du numérique du territoire a mis en évidence le fait que Lorient Agglomération n'est pas un territoire de développement signalé de production de biens et de services numériques, contrairement à certaines métropoles. Cependant, on dénombre environ 70 entreprises de technologie en lien avec le numérique et ce dernier est très présent dans des secteurs économiques clés qui forgent l'identité de notre territoire. C'est le cas par exemple de la cybersécurité mais aussi de la conception en matière de construction navale ou de nautisme. L'enjeu est donc de favoriser la transition numérique des entreprises afin d'améliorer leur compétitivité et leur intégration dans la nouvelle économie.

UN SCHÉMA TERRITORIAL DU NUMÉRIQUE POUR CONSTRUIRE UN E-TERRITOIRE

Lorient Agglomération a réuni tous les acteurs de son territoire afin d'élaborer un ensemble d'actions pour accompagner la transformation numérique.



LA MÉTHODE D'ÉLABORATION

L'élaboration du schéma territorial du numérique (STN) s'est faite sous l'égide d'un comité de pilotage élargi composé d'élus des quatre groupes politiques de Lorient Agglomération, de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), de l'Université de Bretagne Sud, du Conseil de développement du Pays de Lorient, de l'association Réseau numérique 165 (RN 165) ainsi que d'experts ou d'acteurs choisis en fonction des thématiques. Par ailleurs, des groupes de travail associant de nombreux acteurs institutionnels, économiques et associatifs ont travaillé en amont sur les thèmes de l'e-économie, de l'e-citoyenneté et de l'e-administration.

UN ÉCOSYSTÈME DÉJÀ PRÉSENT

Le diagnostic réalisé sur les filières du numérique et de l'électronique fait apparaître de nombreux acteurs dans ce domaine sur le territoire :

- 70 entreprises représentant 1150 emplois
- 6 diplômés ingénieurs et master à l'Université de Bretagne Sud, site de Lorient
- Un FabLab
- Le laboratoire en sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance (Lab-STICC) à l'Université de Bretagne Sud, site de Lorient
- RN 165, tiers lieu, rassemblant les acteurs du territoire

UN BUDGET DE 1,5 MILLION D'EUROS

Les 18 actions prévues au schéma territorial du numérique ont toutes fait l'objet d'une estimation financière et d'un calendrier de mise en œuvre. Pour sa part, Lorient Agglomération a prévu un budget de 1,5 million d'euros en investissement sur la durée du STN, dont 250 000 euros pour un fonds d'intervention communautaire (FIC) dédié au numérique. Lorient Agglomération pourrait également intervenir dans le cadre d'un dispositif de soutien financier aux entreprises ou pour renforcer le déploiement de réseaux publics (WIFI ou base de données).

AMBITIONS ET ORIENTATIONS

Le schéma territorial du numérique est construit autour de 3 ambitions, 6 orientations et 18 actions

Trois ambitions :

- Accompagner la transformation du numérique : des entreprises en les aidant à intégrer le numérique, des citoyens en leur proposant de nouveaux services et de l'administration en se montrant exemplaire
- Entraîner l'ensemble du territoire : rendre visibles les innovations et favoriser les mises en réseau
- Développer les usages numériques : former les usagers et les inciter à s'emparer des services numériques

Six orientations :

- Identifier les besoins des acteurs du territoire
- Renforcer la culture du numérique
- Installer une gouvernance du numérique
- Expérimenter des usages innovants
- Structurer et rendre visible une offre numérique
- Évaluer la transformation numérique et adapter les dispositifs

UN PREMIER ÉVÉNEMENT

Lorient Agglomération a organisé le 3 avril une table ronde sur le thème « la classe de demain - penser des espaces adaptés au numérique ». L'objectif était de sensibiliser les élus sur la nécessité d'intégrer les services et les usages numériques dans les écoles primaires. Des démonstrations de robots et de tablettes ont permis de visualiser concrètement le bénéfice à investir dans de tels équipements de la part des communes.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

- Organiser les événements de promotion du numérique (action 5)
- Travailler avec les opérateurs et informer sur le déploiement du haut débit (action 10)
- Mettre en place un fonds d'intervention communautaire numérique aux communes (actions 11)
- Concevoir des dispositifs de soutien financier aux entreprises (action 12)
- Renforcer une administration numérique de proximité et d'échanges (action 15)
- Lancer une démarche smartcity à l'échelle du territoire (action 16)

Vous pouvez consulter le schéma territorial du numérique sur www.lorient-agglo.bzh rubrique « En actions »

UNE DYNAMIQUE POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Hennebont, Larmor-Plage et Plœmeur rejoignent Lorient Agglomération et la Ville de Lorient dans la démarche Cit'ergie.



Distinguées par le label national Cit'ergie en 2015, un programme qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse, Lorient Agglomération et la Ville de Lorient poursuivent leur engagement et entraînent dans la dynamique les communes d'Hennebont, Larmor-Plage et Plœmeur. Deux conseillers accrédités ont été désignés afin d'accompagner la démarche. Cette initiative collective est un cas très rare en France. Elle permet de renforcer chacune des démarches individuelles, de partager les expériences menées et de favoriser la transversalité entre les équipes. Elle témoigne du volontarisme du territoire pour la transition énergétique.

Afin de définir des solutions sur mesure, le processus repose sur quatre étapes : la réalisation d'un état des lieux, l'élaboration d'un programme d'actions pluriannuel, un audit externe en vue de la labellisation et enfin le suivi de la mise en œuvre. Hennebont a par exemple récemment acquis deux chevaux de trait bretons et créé un service « cheval territorial » pour remplacer les engins motorisés dans l'entretien des espaces verts, le transport scolaire, les visites touristiques, la propreté urbaine... Larmor-Plage a formé des agents à l'éco-conduite et a pu réduire de manière significative ses consommations de carburant. Plœmeur a développé une stratégie d'optimisation de son éclairage public pour réaliser des économies d'énergie et financières.

LORIENT AGGLOMÉRATION

CHANGEMENT DANS L'EXÉCUTIF

Après la démission d'Olivier Le Lamer, un conseil communautaire exceptionnel s'est réuni le 6 mars pour procéder au vote des nouvelles désignations. Jean-Paul Aucher (photo de gauche) a été élu 4^e vice-président chargé de l'énergie tandis qu'Allain Le Boudouil (Ville de Lorient) a été installé en tant que conseiller communautaire délégué aux mobilités et membre du bureau.



DÉLIBÉRATIONS

LE CONSEIL DU 2 AVRIL A VOTÉ

L'attribution de 100 000 euros de concours, dans le cadre du fonds d'intervention communautaire (FIC), aux communes de Bubry (construction d'une maison de santé pluridisciplinaire), Guidel (construction d'un stade rugby), Plœmeur (construction d'un skate park), Port-Louis (réaménagement du restaurant scolaire) et Quistinic (construction d'une école).

La tarification de l'occupation du domaine public de Lorient Agglomération en vue de l'implantation d'antennes de téléphonie mobile sur un terrain ou un bâtiment afin de favoriser le déploiement de ces antennes dans des zones à faible population.

La participation de Lorient Agglomération au SIMI, le salon de l'immobilier d'entreprise les 11, 12 et 13 décembre 2019.

Le versement d'une subvention de 5000 euros à ID'Mer (institut technique de développement des produits de la mer) afin de financer un audit stratégique.

L'attribution d'une subvention de 69133 euros dans le cadre des pôles de compétitivité pour le projet Foil Connection (optimisation de la fabrication de foils).

Le principe des travaux de déconstruction et de dépollution destinés à la reconversion, à Caudan, de la friche de Kergoussel en parc d'activités.

L'extension de la zone d'activités de Kerchopine (Cléguer et Calan) grâce à l'acquisition d'une parcelle agricole.

La convention pluriannuelle en faveur de la valorisation touristique et économique du village de Poul Fetan afin d'assurer à la commune de Quistinic l'animation du site.